

# LA CULTURE PROVIDENTIELLE, UNE TOILE DE FOND DEFAVORABLE A LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ?

Christian Bourion<sup>1</sup>

Sur le plan religieux, le providentialisme (Huber, 2001) est une doctrine selon laquelle tout ce qui est ordonné par (les représentants de) Dieu l'est pour le plus grand bien des créatures et pour la plus grande gloire de Dieu.

Cette doctrine religieuse est transposée sur le plan laïc et sur le plan social (Marsh, 1943) et donne naissance après guerre à un système providentiel d'ordre économique mais aussi et surtout d'ordre juridique, selon lequel tout ce qui est indispensable doit être fourni par l'Etat aux administrés. Les entités collectives n'ayant que des devoirs et les individus que des droits. Cette doctrine qui repose sur le prélèvement de recettes publiques importantes est en crise aujourd'hui, mais elle a donné naissance à un comportement dérivé qui n'est pas prêt de disparaître : le clientélisme. Ce dernier alimente une mentalité particulière : la culture client, « tout m'est dû ! ».

## Du providentialisme au clientélisme

Touchant les mondes de la politique, de l'art, de l'université, de la religion, de la médecine (Vidal, 1993), le clientélisme est le produit de la coexistence de certaines demandes sociales et d'un secteur public fort et hypertrophié disposant d'argent public abondant qui permet de négocier la satisfaction de ces demandes (emplois et logement) en échange de votes ou simplement de soutien et d'adhésion (Sanmarco, 2003). Ce phénomène de proximité très développé dans les pays du sud, s'accroît avec le transfert des budgets vers les collectivités locales. « *Essayez d'avoir une carte de docker sur le port de Marseille, essayez de passer un concours à la sécurité sociale ou d'être embauché aux Assedic si vos parents n'y sont pas déjà salariés, essayez de rentrer comme brancardier à l'Assistance Publique de Marseille. Essayez simplement d'avoir un emploi pour l'été à la Poste ou à France Télécom ... Certains défendent d'autant plus les services publics que c'est pour eux l'objet même de leur pouvoir clientéliste. Des questions comme celle du statut public ou privé de la gestion des cantines scolaires ou celui du ramassage des ordures ménagères sous-tendent cette problématique. Qui va recruter les cantinières, les éboueurs?... Attention donc quand on parle de défense du service public à ne pas se retrouver emporté plus loin qu'on ne le souhaiterait et à défendre les pratiques clientélistes* »<sup>2</sup>

## Du providentialisme à la culture client

La culture client est professionnellement légitime et pertinente quand elle désigne l'attitude respectueuse d'un fournisseur vis-à-vis de son client. Dans le cadre de cette étude, nous entendons par culture client la posture « d'enfants gâtés » qui consiste à se comporter avec son environnement comme si tout était dû. La célèbre phrase de JFK : « *Ne te demande pas ce que l'Amérique peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour l'Amérique* » oppose deux attitudes : « *Je me demande ce que la collectivité pourrait entreprendre de plus pour accroître ma satisfaction* », illustre **la culture client** au sens où nous l'entendons et la seconde attitude : « *Je me demande ce que je pourrais entreprendre de plus pour la collectivité* », illustre **l'esprit d'entreprise**.

Voici quelques exemples liés au providentialisme : au niveau de l'Etat, l'exemple le plus récent de cette mentalité est la mise en accusation portée en justice le 2 juillet 2007, contre le corps des pompiers qui n'ont pas réussi à sauver deux jeunes gens du feu. Que la neige bloque les routes ? Les média dénoncent le ministre de l'équipement dont elles exigent la démission immédiate : de

<sup>1</sup> Docteur d'Etat ès Sciences économiques, HDR, lauréat des universités, professeur à ICN Ecole de Management, membre associé au CEREFIGE, <http://www.icn-nancy.com/>, [bourion@icn-groupe.fr](mailto:bourion@icn-groupe.fr), <http://cbourion.free.fr/>

<sup>2</sup> Sanmarco, P., *Le clientélisme, comment ça marche ? Clientélisme et politique en région Provence Alpes Côte d'Azur*, San marco, P., Janvier 2003, <http://www.conventioncitoyenne.com/documents/PSMCessaclientelisme.pdf>

l'imprudence des automobilistes qui ont pris la route, malgré les avertissements de la météo ? Il n'est pas question. Il se produit une agression ? Les media donnent la parole aux victimes, puis dénoncent la police. Les syndicats récupèrent l'événement pour exiger la démission du ministre de l'intérieur et des effectifs supplémentaires : du père de l'agresseur qui a démissionné de son rôle éducatif ou de l'agresseur qui considère les autres comme des ressources ? Il n'est pratiquement pas question, au mieux, on convoque l'avis d'un psychiatre. Un élève travaille mal et commet un acte répréhensible ? Les parents se plaignent de la mauvaise qualité de l'éducation, les media rapporte le fait divers et les syndicats exigent un supplément budgétaire de plusieurs milliards d'euros : de l'élève qui se laisse aller et qui est incapable de se remettre en cause, il n'est pas question, c'est une victime du système. Une élévation de la température accroît la mortalité ? Les média dénoncent les médecins urgentistes, les ambulanciers, les hôpitaux, les hospices, le ministère de la santé, le ministre, car la santé est un secteur très porteur pour le médiamat.

**Tableau 1** : la montée des ressources du providentialisme en France, (Recettes publiques en pourcentage du PIB)<sup>3</sup>

1870	1920	1938	1948	1960	1990	2005
12,6 %	24,6 %	26,5 %	40 %	46,1 %	49,5 %	50,9 %

### La première guerre du Golfe et l'exception française

Ce scénario est magnifié en France depuis 1981 jusqu'en 2002. Pourtant, sur la scène du monde, la première guerre du Golfe au début des années 90, donne un coup d'arrêt à la croissance qui devient négative en France en 1993<sup>4</sup> et les pays comparables à la France abandonnent leur scénario providentiel (tableau 2) et réduisent leurs dépenses publiques. La France, au contraire, maintient le sien et le développe au point de se trouver isolée dans ce qu'on appelle volontiers l'exception française.

Tout au long de cette période, de nombreux travaux vont dénoncer cette dérive qui confine à l'égoïsme. Après le livre précurseur *Toujours plus*, publié en 1982, on peut citer Rochefort en 2002, avec *La France déboussolée*, Schneider avec *Big Mother, Psychopathologie de la vie politique*, plusieurs ouvrages de Zimmern dont *La dictature des syndicats*, notre ouvrage *Surtout pas de vagues*, en septembre 2003, puis le livre de Baverez, *La France qui tombe* dont la médiatisation en octobre 2003, contribue à une prise de conscience du problème.

En 2007, le scénario providentialiste lègue à la France un secteur public hypertrophié, employant 20 à 25 % de la population active et prélevant 50 %<sup>5</sup> de la richesse produite par la Nation (tableau 4), dont les 2/5, soit 20 % sont consommés et les 3/5, soit 30 % sont redistribués<sup>6</sup> (tableau 7).

**Tableau 2** : Recettes publiques : comparaison internationale<sup>7</sup>

	1993	2000	Variations
Espagne	47,2 %	38,5 %	- 30 %
Canada	52,2 %	40,9 %	- 27,6 %
Italie	55,4 %	44,4 %	- 24,8 %
Pays-Bas	49,9 %	41,5 %	- 20,2 %
G-B	45,5 %	39,2 %	-16 %
USA	34,1 %	29,4 %	-16 %
Allemagne	46,2 %	42,9 %	-7,6 %
France	48,2 %	50,9 %	+ 5,6 %

<sup>3</sup> Recettes publiques en % du PIB, sources : Bourion, C., *Surtout pas de vagues*, édition ESKA, p. 149, t.42, 2006 ; Quennouëlle-Corre, L., *Dette publique et marchés de capitaux au XX<sup>ème</sup> siècle*, in J. Andreau, G. Béaur et J.-Y. Grenier (dirs.), *La dette publique dans l'histoire*, CRH-CHEF, 2006.

<sup>4</sup> La croissance du PIB a été de -1,1% en 1993 : <http://www.educnet.education.fr/insee/invest/effets/effetslongterm.htm>

<sup>5</sup> 44 % de prélèvements obligatoires et 6 % de prélèvements non obligatoires.

<sup>6</sup> BECHTEL J., BERTIN D., CAUSSAT L., LOISY C., « *Comptes de la protection sociale en 2003* », Drees, Document de travail, Série statistiques, <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er338.pdf>

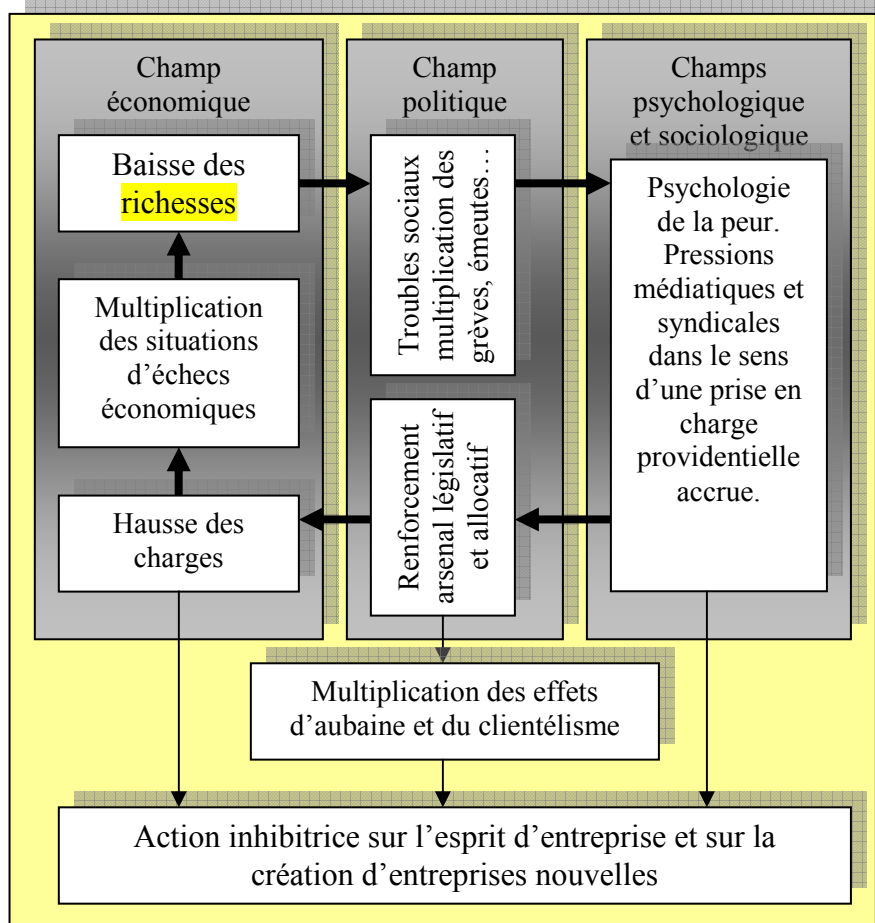
<sup>7</sup> Sources : (en % du PIB), Eurostat et Sénat

Nous allons voir comment le scénario providentiel transforme les représentations reçues en héritage par les jeunes générations en provoquant une forte érosion du goût du risque et de l'esprit d'entreprise et en faisant émerger la culture client pour une majorité d'entre eux, puis nous verrons comment la commission européenne puis le gouvernement tentent d'inverser le mouvement.

## LE SCENARIO PROVIDENTIEL : UN BACKGROUND DEFAVORABLE A L'ENTREPRENEURIAT

Le scénario providentiel s'inscrit sous forme d'un cercle vicieux interactif entre plusieurs champs, dépendant de plusieurs disciplines scientifiques : l'économie, la psychosociologie et les sciences politiques, qu'on peut grossièrement représenter sur ce tableau synoptique (3) et qui se lit en partant de « Baisse des produits » et en suivant les flèches...

**Tableau synoptique (3) : le providentialisme, interactions entre l'économique, le politique et le social**



Le providentialisme agit dans un sens favorable à la culture client et défavorable à l'esprit d'entreprise : apparition d'une majorité d'élus à l'Assemblée Nationale peu favorable à l'esprit d'entreprise, poids de plus en plus lourd du social, chômage structurellement élevé. Une protection sociale extrêmement coûteuse, qui s'étend à tous les secteurs, se déploie. Les représentations de la jeunesse rompent avec le travail indépendant, les stratégies de conquête des diplômés remplacent les stratégies de conquête des marchés. Par ailleurs, la désaffection croissante pour le travail indépendant a aussi pour origine la dégradation de la vie familiale et personnelle en PME. Nous reprenons chaque point.

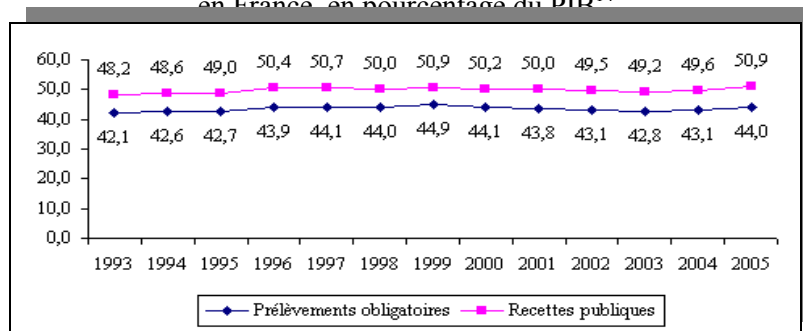
**Les décideurs et les élus composés d'une majorité de fonctionnaires**

La mise en place du scénario providentiel exige une augmentation du nombre des fonctionnaires. Corrélativement, le nombre de fonctionnaires élus<sup>8</sup> à l'assemblée nationale augmente<sup>9</sup> alors que le nombre d'élus issus des entreprises privées, diminue : en 1983, un célèbre observateur de la vie politique française s'exprime ainsi : « *Il n'est que d'observer la composition socio-professionnelle de la nouvelle Assemblée nationale – professeurs, fonctionnaires – pour connaître les catégories sociales qui demain, seront préservées et celles qui seront atteintes*<sup>10</sup> ». Or, les professeurs et les fonctionnaires entretiennent traditionnellement des représentations mentales hostiles à l'esprit d'entreprise et au libéralisme<sup>11</sup>. Implicitement, le chef d'entreprise est considéré « *comme un homme à abattre, ou une vache à traire. Peu voient en lui le cheval qui tire le char*<sup>12</sup> ». Dans cette perspective, des lois restrictives vis-à-vis de la liberté des entreprises, se mettent en place.

## L'abondance des fonds publics

A la fin du vingtième siècle, les prestations et services financés par les recettes publiques françaises<sup>13</sup> atteignent et dépassent la moitié de la richesse produite annuellement par l'économie (tableau 4).

**Tableau 4 : Prélèvements obligatoires et recettes publiques en France, en pourcentage du PIB<sup>14</sup>**



Les solutions providentialistes élargissent leurs sphères favorisant l'émergence de nouveaux besoins. Le PIB ne suffit plus. La gouvernance doit faire appel à la dette nationale qui s'accroît au cours de ces années (tableau 5) : en 1981, la dette est de 20 % du PIB, 30 % en 1987, 40 % en 1993, 50 % en 1995 en 2002, elle dépasse 60 %, (limite maximum fixée par l'Europe à ses membres), puis finalement fin 2007, elle atteint 66,6 %. Cela signifie que le premier janvier de chaque année, l'Etat a déjà dépensé virtuellement toute la richesse (PIB) qui sera produite par les Français au cours de l'année en cours plus 10 %<sup>15</sup> de celle de l'année suivante...

**Tableau 5 : La dette publique française en pourcentage du PIB<sup>16</sup>**

<sup>8</sup> D'après Luc Rouban, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) (interview du 21 décembre 2006). [www.cevipof.msh-paris.fr/chercheurs.htm](http://www.cevipof.msh-paris.fr/chercheurs.htm)

<sup>9</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/elections/listes/tour2/ldd2.htm>

<sup>10</sup> De Closets, F., *Toujours plus !*, 1982, F.L., p. 20, 407 p.

<sup>11</sup> D'après Luc Rouban, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) (interview du 21 décembre 2006). [www.cevipof.msh-paris.fr/chercheurs.htm](http://www.cevipof.msh-paris.fr/chercheurs.htm)

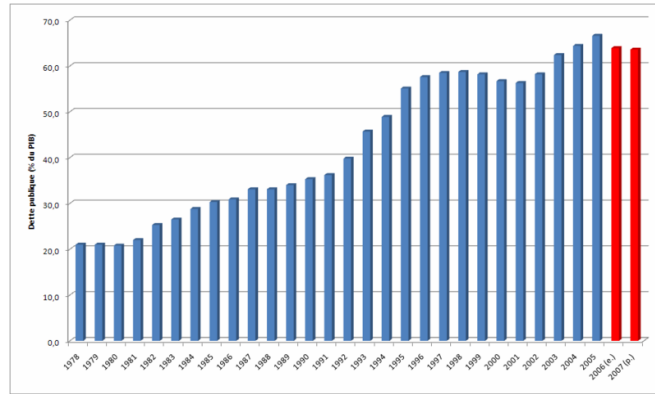
<sup>12</sup> Propos tenus par Sir Winston Léonard Spencer Churchill, [http://www.citation.fr/Citation-rechTheme\\_5.html](http://www.citation.fr/Citation-rechTheme_5.html)

<sup>13</sup> La France compte 2 millions d'étudiants, 2,5 millions de chômeurs, 8,5 millions de gens vivant exclusivement de transferts sociaux, 10 millions d'inactifs et 12 millions de retraités, soit plus que la population active.

<sup>14</sup> La notion de recettes publiques se distingue de celle de prélèvements obligatoires par le fait qu'elle comprend, outre ceux-ci, des recettes qui correspondent à des versements qui ne sont pas classés comme étant obligatoires. Sources : <http://www.senat.fr/rap/r06-041/r06-0412.html>.

<sup>15</sup> 50 % + 60 % = 110 %

<sup>16</sup> [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/03/Dette\\_publique\\_france\\_%25\\_du\\_PIB.png](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/03/Dette_publique_france_%25_du_PIB.png)

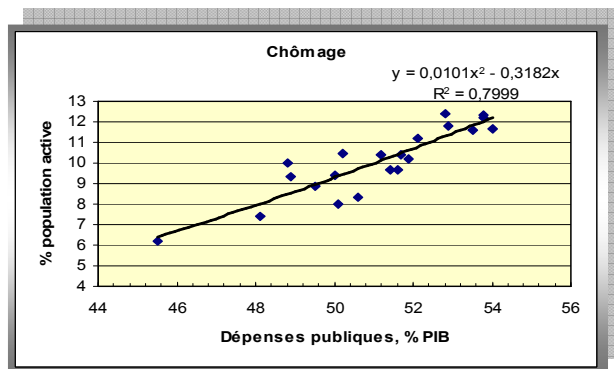


Au niveau de l'activité nationale, en 2002, la PNB française per capita est la plus faible d'Europe du Nord<sup>17</sup>. En 2004, le taux français des recettes publiques s'établit parmi les six plus élevés des pays de l'OCDE<sup>18</sup>. Situé il y a 27 ans au 7<sup>ème</sup> rang, le PIB régresse finalement au 17<sup>ème</sup> rang.

### La précarisation du privé avec un chômage élevé

En pesant sur la croissance économique, le providentialisme agit sur le chômage, comme le montre la corrélation du tableau 6 entre dépenses publiques et taux de chômage et suivant ce que répètent les experts de l'OCDE et de la commission européenne : «*Chaque fois qu'un avantage n'est pas supporté par le bénéficiaire, on accroît mécaniquement le chômage*». En janvier 2006 le chômage français devient numéro deux de la zone euro, après la Grèce<sup>19</sup>.

**Tableau 6** : entre 1980 et 2000, les dépenses publiques expliquent 79,99 % du taux de chômage français<sup>20</sup>



### Le travail est valorisé comme moyen de recevoir et non plus de donner

Le providentialisme établit une alternative : soit le travail effectué ignore la notion de client et de coût (secteur public), soit le travail réalisé est subordonné à ces notions cruciales (secteur privé). La première posture développée par le providentialisme est dégagee de toute rétroaction et induit des attentes néfastes : la gratuité des services devient coutumière, alors qu'en réalité, ces services coûtent

<sup>17</sup> « Bilan du monde », édition 2002, p. 37.

<sup>18</sup> Sixième sur 29, après la Suède, le Danemark, la Belgique, la Finlande et la Norvège. L'Angleterre est 14<sup>ème</sup>, l'Allemagne 18<sup>ème</sup> ; le Canada 21<sup>ème</sup> ; l'Australie 23<sup>ème</sup> ; le Japon 26<sup>ème</sup> et les USA 27<sup>ème</sup> sur 29. Sources : Statistiques des recettes publiques 1965-2005: Edition 2006, OCDE.

<sup>19</sup> [http://www.journaldunet.com/management/repere/chomage\\_europe.shtml](http://www.journaldunet.com/management/repere/chomage_europe.shtml).

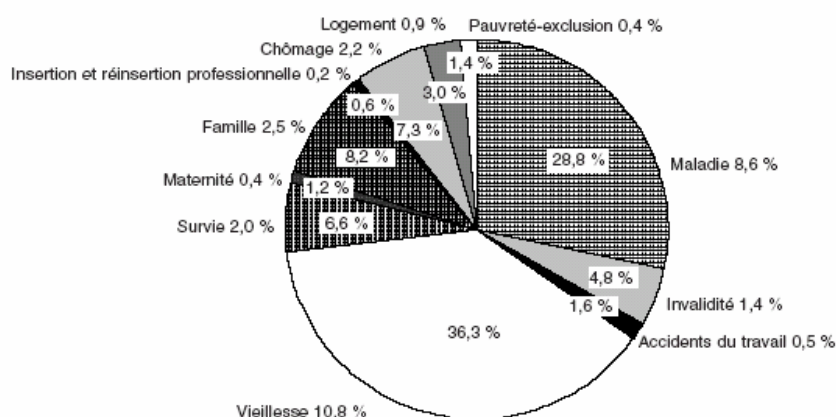
<sup>20</sup> Bourion, C., 2004, *Surtout pas de vagues*, Eska, p. 57.

extrêmement chers à la communauté. Ensuite, le goût du travail s'effrite, son rythme ralentit et les taux d'absences légales ou non, s'accroissent, enfin les jeunes s'orientent vers des études longues pour trouver la sécurité. Nous allons reprendre ces trois points.

### L'abondance gratuite

Le libre accès aux services, les prestations gratuites peuvent faire oublier aux Français que cette offre à un coût<sup>21</sup>. Cette fausse impression de gratuité multiplie les demandes de prises en charge, légitimées par les représentations providentialistes. Par ailleurs, ces demandes nécessitent la création de circuits financiers de plus en plus nombreux. En 2003, le montant de la protection sociale versé aux ménages s'élève à 465 milliards d'euros. La part dans le PIB c'est-à-dire le taux de redistribution sociale atteint 29,9 % du PIB, soit le niveau le plus élevé jamais observé<sup>22</sup>. Le nombre de personnes en âge de travailler<sup>23</sup> vivant uniquement de transferts sociaux augmente rapidement pour atteindre 8,5 millions<sup>24</sup>.

Tableau 7 : la structure de la redistribution sociale<sup>25</sup>



Lecture : En 2003, les prestations maladie représentent 28,8 % du total des prestations de protection sociale et 8,6 % du PIB.  
Source : Comptes de la protection sociale 2003 - Drees.

Ces circuits enracinent un état d'esprit d'assistance loin, par exemple du *Fund raising*<sup>26</sup> américain. Les travaux de Thomas Piketty<sup>27</sup> (1997), ceux de Denis Anne et de Yannick L'Horty de l'INSEE<sup>28</sup> (2002), établissent que ces représentations découragent la recherche de ressources et le retour au travail

Une enquête sur le Net permet d'établir une liste des multiples et diverses aides disponibles. La reproduction de cette liste ci-après permet d'apprécier son ampleur : *allocation assistante maternelle, allocation garde d'enfant à domicile, allocation parent isolé, allocation soutien de famille, allocations familiales, assistance éducative, allocation d'études, allocation de recherche, allocation de rentrée scolaire, allocation de retour à l'emploi, bourse d'agrégation, bourses d'enseignement d'adaptation, bourse d'enseignement secondaire, bourse d'enseignement supérieur, bourses pour l'initiative des jeunes, bourses de licence, bourse de premier équipement, bourses pour les projets d'action éducative, bourse de service public, bourse de voyages, études payées par l'Etat, gratuité des manuels scolaires,*

<sup>21</sup> D'où proviennent les fonds ? Des retenues sur les fiches de paie figurant en amont : dans un exemple précis, quand le salarié touche 100 euros, divers organismes ont collecté avant lui 110,3 euros. Ou, si on préfère, quand le salarié fabrique 210,3 euros de richesse, il y a 110,3 euros pour ces organismes et 100 pour lui.

<sup>22</sup> <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er338.pdf>

<sup>23</sup> En langage courant, on parle de cas sociaux.

<sup>24</sup> D'après l'étude de la Fondation Abbé Pierre, ce serait 9 millions de personnes qui sont concernées en urgence par le problème du logement. [http://www.fondation-abbe-pierre.fr/\\_pdf/cahier\\_aivs.pdf](http://www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/cahier_aivs.pdf)

<sup>25</sup> BECHTEL J., BERTIN D., CAUSSAT L., LOISY C., « Comptes de la protection sociale en 2003 », Drees, Document de travail, Série statistiques, <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er338.pdf>

<sup>26</sup> 98 800 000 occurrences sur Internet, ce qui donne une idée de son importance.

<sup>27</sup> « L'élasticité de la transition non-emploi – emploi. Une estimation pour le cas français », <http://www.cerc.gouv.fr/doctrav/97-03.DOC>

<sup>28</sup> « Les prestations sociales locales ne favorisent pas le retour à l'emploi », « Les Echos », 27/2/02, p. 4.

congé de formation, aide personnalisée au logement, allocation logement, prime à l'amélioration de l'habitat, prime de déménagement, subvention pour diagnostic thermique, aide médicale, allocation mensuelle d'aide médicale, assurance invalidité, bilan de santé gratuit, dispense du ticket modérateur, entente préalable, exonération du forfait hospitalier, indemnités journalières, prise en charge des cures thermales, vaccinations gratuites, aides aux handicapés, abattements spéciaux sur droits de succession, allocation compensatrice, majoration de la pension vieillesse, prime de reclassement, stages de rééducation, subvention d'installation, congé sabbatique, congés supplémentaires pour fractionnement de congés payés, jours fériés, repos compensateur, congé enseignement, congé examen, congé jeunes travailleurs, absence pour recherche d'emploi, aides aux chômeurs, formation en alternance, indemnité de licenciement, indemnité pour recherche d'emploi, programme d'insertion locale, aide à l'innovation, aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, aides fiscales à la création d'entreprise, dotation aux jeunes agriculteurs, congé pour création d'entreprise, prestation supplémentaire pendant les premiers temps de la phase de retour à l'emploi, prime d'aménagement du territoire, prime d'orientation agricole, aides des caisses de retraites, aide-ménagère, aide sociale aux personnes âgées, affiliation gratuite à l'assurance vieillesse, allocation aux mères de famille, allocation spéciale vieillesse, allocation supplémentaire du fonds national de solidarité, allocation aux vieux travailleurs salariés, indemnité de départ des commerçants et artisans, allocation aux personnes âgées handicapées, le RMI, les indemnités journalières, chômage, maladie, indemnité des femmes enceintes, prime pour l'emploi, prime pour l'école, Sécurité sociale, etc.

De plus, il convient de prendre en compte les prestations locales sociales versées par les caisses ou les associations : dégrèvements de taxe d'habitation, contribution des conseils généraux, action sociale des communes, etc.

### Le goût de l'effort s'effrite

De nombreux travaux ont tenté d'expliquer le rapport au travail. On citera Durkheim, déjà en 1893 avec « *De la division du travail social* » puis Friedman en 1963 avec « *Où va le travail humain ?* » et « *Le travail en miettes* » ou Fourastié avec « *Les 40 000 heures* ». Citons également des travaux plus récents : « *La logique de l'honneur*<sup>29</sup> » et « *L'étrangeté française*<sup>30</sup> », ainsi que « *Pourquoi j'irai travailler ?*<sup>31</sup> », « *De la défaite du travail à la conquête du choix*<sup>32</sup> », « *Oser travailler heureux* »<sup>33</sup> « *Le capitalisme d'héritiers*<sup>34</sup> », qui donnent divers aperçus de ces nouvelles logiques. Dufault (2007) cite les travaux canadiens de Blondin (2002) : les motivations au travail seraient différentes suivant les générations :

**Vétérans** : (1935 à 1945) ont pour valeur le conformisme.

**Baby-Boomers** : (1945 à 1960) sont dévoués au travail et sont perfectionnistes.

**Génération X** : (1965 à 1975) met en avant l'équilibre travail-famille, l'autonomie et les défis, sans loyauté à l'organisation.

**Génération Y** : (1975 à 1985) maîtrise la technologie, est plus scolarisée, suit la loi du moindre effort, désire de gros salaires, aime la diversité et favorise les loisirs.

Si le nombre de ponts au mois de mai peut garder une couleur anecdotique, la posture des Français face au travail, interpelle au regard de leurs voisins européens<sup>35</sup>. Ils sont aussi en tête pour trouver que « *ce serait une bonne chose que le travail ait moins d'importance dans leur vie* ».

**Tableau 8.** Réponse à la question : « *ce serait une bonne chose que le travail ait moins d'importance dans notre vie*<sup>36</sup> ».

France	64 %	Irlande	37 %
Suède	48 %	Grèce	29 %
Allemagne	38 %	Hongrie	19 %

<sup>29</sup> d'Iribarne, P., « *La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions familiales* ». Point.

<sup>30</sup> d'Iribarne, P., « *L'étrangeté française* », Seuil.

<sup>31</sup> ALBERT, E., BOURNOIS, F., DUVAL-HAMEL, J., ROJOT, J., ROUSSILLON, S., SAINSAULIEU, R., « *Pourquoi j'irai travailler* », Eyrolles sociétés.

<sup>32</sup> JARROSSON, B., et ZARKA, M., « *De la défaite du travail, à la conquête du choix* ». 1998, Dunod, 244 p.

<sup>33</sup> SALOME, J., POTIER, C., « *Osez travailler heureux* », 2000, Albin Michel.

<sup>34</sup> PHILIPPON, T., « *Le Capitalisme d'héritiers : La crise française du travail* », 2007, Seuil.

<sup>35</sup> « *Challenges* », n° 177, mai 2002, p. 34.

<sup>36</sup> « *Enjeux* », n° 180, mai 2002, p. 64.

**Tableau 9.** Réponse à la question : « *d'accord avec l'idée que le travail doit toujours passer en premier même si cela veut dire moins de temps libre*<sup>37</sup> ».

Hongrie	76 %	Irlande	34 %
Grèce	54 %	<b>France</b>	<b>33 %</b>
Allemagne	46 %	Suède	29 %

**Tableau 10 :** durée annuelle du travail en 2000<sup>38</sup>

États-Unis	1869	Italie	1563
Japon	1859	<b>France</b>	<b>1499</b>
Espagne	1750	Allemagne	1397
Royaume-Uni	1684	Pays-Bas	1343

Par ailleurs, il importe de prendre en compte un nouveau phénomène qui contribue à retarder l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

### **Chez les jeunes les plus brillants, la conquête d'un diplôme remplace la conquête d'un marché**

Le décret organique du 17 mars 1808 crée le baccalauréat qui ouvre l'accès à l'enseignement supérieur dont il constitue le premier grade universitaire. En 1880, à peine 1 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, 4 % en 1946, cette proportion s'élève à 63,6 %<sup>39</sup> en 2006. On pourrait s'attendre à ce que les jeunes les plus brillants, les mieux formés, s'attellent aux tâches les plus ambitieuses en préférant la création d'activité au salariat. C'est un autre phénomène qui se produit : Les jeunes se sont représentés les diplômes comme la voie royale dans la course à l'emploi stable. L'esprit des Trente Glorieuses, qui a assuré la reconstruction avec l'aide du plan Marshall<sup>40</sup> a fait place à un autre rêve de la jeunesse d'aujourd'hui : les diplômés d'études supérieures. Les jeunes les plus brillants cherchent et obtiennent des carrières salariées bien rémunérées, tandis que d'autres, notamment les Français d'origine étrangère, n'ont d'autres solutions que de créer leur emploi. La France est devenue le pays du monde où les 15/24 ans sont les moins nombreux des pays comparables à occuper un emploi.

**Tableau 11 :** proportion de 15/24 ans occupant un emploi<sup>41</sup>.

Pays-Bas	68,4 %	Japon	42,7 %
Royaume-Uni	61,5 %	Italie	26,1 %
États Unis	59,8 %	<b>France</b>	<b>23,3 %</b>
Allemagne	48,4 %		

L'Université publique qui refuse toute forme de sélection a priori, doit faire face à l'accession massive de chaque classe d'âge reçue au baccalauréat. A la façon d'un marché en surproduction, cette arrivée massive provoque une surenchère des garanties demandées par les employeurs<sup>42</sup>. La durée des études tend à s'accroître dans une recherche de sécurité. Etablie au niveau des études doctorales<sup>43</sup>, l'enquête Boissin<sup>44</sup> (2006) constate que quatre critères sont avancés par la majorité des jeunes doctorants pour la construction de leur avenir :

<sup>37</sup> « *Enjeux* », n° 180, mai 2002, p. 64

<sup>38</sup> « *Enjeux* », n° 180, mai 2002, p. 51.

<sup>39</sup> 81,9 % des candidats reçus en 2006, ce qui représente 63,6 % de la classe d'âge. Le Monde.fr ; <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-794634@51-782136,0.html>

<sup>40</sup> Le plan fut baptisé par les journalistes, du nom du secrétaire d'État américain, le général George Marshall, lors d'un discours à l'université Harvard en date du 5 juin 1947.

<sup>41</sup> « *Enjeux* », n° 180, mai 2002, p. 52.

<sup>42</sup> *L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie*, Duru-Bella, 2006, M., La République des idées Seuil.

<sup>43</sup> En Europe, il existe trois niveaux normalisés : Bac plus trois pour la licence, bac plus cinq pour le Master et bac plus huit pour le doctorat.

<sup>44</sup> Boissin J-P, 2006, Du concept à la mise en œuvre des Maisons de l'Entrepreneuriat. Bilan des sept premières structures et ouverture des



- la sécurité de l'emploi,
- un revenu fixe,
- un travail pas trop stressant
- et surtout conserver du temps libre.

Au niveau des grandes écoles, les élèves sont issus d'un tissu social qui s'est modifié en profondeur. Les fils de commerçants et d'industriels sont maintenant minoritaires parmi les filles et fils d'enseignants et de fonctionnaires. Les fils de commerçants ou d'industriels possédaient un background entrepreneurial. Ils avaient entendu parler au cours des repas familiaux de l'autorisation de découvert dépassée en fin de mois, de la relation avec le Dieu-banquier, des problèmes de personnel qui peuvent faire chavirer la PME familiale, de la relation clé avec les fournisseurs, du respect quasi religieux qu'on doit aux clients et ils connaissaient *le taux de marque*, cet instrument qui décide de la vie ou de la mort d'une société commerciale... Les filles et fils d'enseignants et de fonctionnaires ont été immergés dans la société providentielle<sup>45</sup> et son *Toujours moins de devoirs*<sup>46</sup>. Les thèmes abordés au cours des repas familiaux illustrent cette nouvelle société de redistribution : *budgets non attribués, missions supplémentaires sans moyens, grèves, revendications, défilés, logique syndicale, colonies de vacances, cadeaux du CE, subventions insuffisantes, arbre de Noël du comité, 1995 l'année où l'on a failli réussir 1968 bis, la grande victoire des 35 heures, etc*<sup>47</sup>.

## **L'entrepreneuriat au sein d'un système providentiel vit un quotidien de plus en plus difficile**

Les études constatent une désaffection croissante vis-à-vis du travail indépendant, la vie de la PME devient de plus en plus difficile pour la vie familiale et la vie personnelle. Nous allons reprendre ces points.

### **Une désaffection croissante vis-à-vis du travail indépendant**

En période de faible croissance, se mettre à son compte apparaît comme générateur d'une rémunération incertaine. Cette représentation se généralise en Europe. Eurobarometer (tableau 12) montre qu'à l'instar des jeunes Français, les jeunes Européens développent des représentations mentales aversives vis-à-vis des emplois indépendants et de la création d'entreprises. En revanche, ils développent des représentations positives vis-à-vis de l'emploi salarié plus stable<sup>48</sup>. La crainte de devoir recourir à la création ou à l'indépendance est partagée<sup>49</sup> dans l'ensemble des 25 pays européens : 30 % des personnes interrogées ne veulent pas en entendre parler (contre seulement 15 % aux Etats-Unis). La stabilité de l'emploi, la perspective d'un revenu régulier, même plus faible, sont préférées par 25 % des Européens (UE25). Le climat économique défavorable est cité par 21 % d'entre eux, comme cause du renoncement à l'indépendance. En plus, entre 2000 et 2004, cette aversion vis à vis de l'indépendance s'accroît en Europe alors qu'elle diminue aux Etats-Unis. En matière de goût pour l'indépendance, la France est en dessous de la moyenne européenne (tableau 12, colonne 3, ligne 6) et d'après IPSOS, la tendance sécuritaire est encore plus marquée quand il s'agit des jeunes face à l'emploi public : 77 %<sup>50</sup> des personnes interrogées incitent leurs enfants à postuler pour les postes de fonctionnaires<sup>51</sup> qui cumulent salaire fixe, 35 heures, primes et surtout mettent leurs titulaires à l'abri du chômage qui ne cesse de se maintenir à un haut niveau...

---

doctorants à l'entrepreneuriat. Version au 20 mai 2006, p. 7.

<sup>45</sup> Rioux Marcel, *Jeunesse et société contemporaine*, Leçon inaugurale à l'Université de Montréal, 1965, édition électronique, <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

<sup>46</sup> F. de Closets est le premier à mettre en évidence que dans une société de répartition, la vraie richesse c'est de se faire octroyer de plus en plus d'avantages qui préservent définitivement contre le risque, car il est pratiquement impossible de revenir là-dessus, op. cit. p. 20 et suivantes.

<sup>47</sup> Sources : notre observatoire de la vie quotidienne, voir Bourion, C., Les E-récits, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 30, été 2007, 243-251.

<sup>48</sup> Particulièrement dans les nouveaux pays membres de l'Europe.

<sup>49</sup> [http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea\\_entrep.pdf](http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea_entrep.pdf)

<sup>50</sup> En 2005, 2006 et 2007, enquête effectuée par Ipsos pour la Gazette des communes et Le Monde, suivant la méthode des quotas.

<sup>51</sup> Le nombre de fonctionnaires atteint 5,6 à 6,2 millions. On ne parvient pas à établir le nombre exact, des non-fonctionnaires du secteur public : vacataires, non titulaires, etc.

**Tableau 12** : préférez vous être employé ou indépendant ?<sup>52</sup>

	Employé						Indépendant					
	Flash 83 09/00	Flash 107 09/01	Flash 134 11/02	Flash 146 09/03	Flash 160 04/04	Diff. 2003 - 2004	Flash 83 09/00	Flash 107 09/01	Flash 134 11/02	Flash 146 09/03	Flash 160 04/04	Diff. 2003 - 2004
UE 15	44%	48%	50%	49%	51%	2	51%	48%	45%	47%	45%	-2
BE	61%	58%	62%	61%	58%	-3	36%	36%	34%	34%	34%	0
DK	55%	58%	58%	59%	55%	-4	38%	38%	37%	37%	38%	1
DE	46%	52%	59%	53%	56%	3	48%	45%	35%	44%	39%	-5
EL	24%	25%	45%	48%	46%	-2	70%	68%	48%	51%	52%	1
ES	33%	34%	36%	35%	34%	-1	62%	60%	56%	57%	56%	-1
FR	41%	54%	55%	54%	55%	1	55%	42%	42%	43%	42%	-1
IE	36%	43%	38%	41%	39%	-2	63%	56%	61%	57%	58%	1
IT	38%	38%	39%	39%	42%	3	56%	59%	57%	57%	55%	-2
LU	51%	53%	59%	53%	49%	-4	44%	43%	37%	45%	48%	3
NL	58%	65%	68%	64%	66%	2	41%	33%	30%	35%	33%	-2
AT	57%	63%	58%	60%	56%	-4	38%	33%	35%	35%	37%	2
PT	27%	28%	23%	27%	32%	5	67%	63%	71%	67%	62%	-5
FI	68%	69%	69%	70%	68%	-2	27%	27%	26%	26%	28%	2
SE	63%	59%	61%	59%	61%	2	31%	36%	32%	34%	35%	1
UK	50%	49%	47%	51%	55%	4	48%	47%	48%	46%	41%	-5
USA	28%	35%	29%	37%	34%	-3	69%	59%	67%	59%	61%	2

### La vie de la PME nuit à la vie familiale

Les multiples contraintes du providentialisme renforcées par celles de la mondialisation, rendent la vie des PME indépendantes de plus en plus problématique. Les jeunes témoignent des soucis de leurs parents : tout se passe comme si la survie de la PME ne pouvait être obtenue qu'au détriment du temps consacré aux fonctions familiales et au prix d'une forte souffrance des enfants, du moins si l'on en croit les témoignages des récits de vie<sup>53</sup> des enfants de petits patrons sur le quotidien de leurs parents : ils se jurent de ne jamais faire la même erreur...

*« Mes parents passaient tellement de temps au travail parce qu'ils devaient faire fonctionner l'entreprise qu'ils avaient créée. Tellement de temps qu'ils n'ont pas pu profiter de leurs trois enfants alors qu'ils étaient jeunes. Pour autant, ils ont fait ce qu'ils devaient faire pour nous permettre de vivre au mieux dans une société qui réclame beaucoup trop d'argent à la population ». « Tout ceci pour vous dire qu'une exploitation de ce type est une occupation à plein temps. Ce n'est pas un métier, c'est une vie ». « Personne ne veut reprendre : travailler beaucoup pour gagner peu. Ma mère abat un travail très important, mais elle ne peut à elle seule gérer tout l'administratif, la vente et tous les travaux dans les vignes et dans la cave ». « [C'est] une entreprise familiale qui tourne autour d'un homme. Même si plusieurs autres personnes jouent un grand rôle dans cette entreprise, mon père est tout simplement la seule de ces personnes à avoir choisi ce métier et à l'aimer ». « C'est une des raisons pour laquelle j'ai quitté l'entreprise de mes parents, je ne voulais plus que mes parents se fassent du souci toute leur vie, en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants<sup>54</sup> ».*

### La vie de la PME aliène la vie personnelle

Ces quelques témoignages sont révélateurs. *« Je n'aurais jamais imaginé qu'une boulangerie-pâtisserie demandait autant de travail, d'organisation, de papiers, de temps... je pensais qu'il suffisait simplement de vendre, j'en avais une idée plus passive ». « Au jour d'aujourd'hui j'admire mes parents pour leur courage et leur volonté mais je pense que je réfléchirai à deux fois avant d'ouvrir mon entreprise car en plus d'effectuer ses heures de travail, on en fait 10 fois plus derrière : stress continu de savoir si les employés vont venir, vont faire de leur mieux, la gestion comptable, les fournisseurs, la caisse (compter le soir + faire le fond), ouverture et fermeture du magasin, l'hygiène obligatoire, etc. ». « La dernière année de mon activité, j'en avais marre de bosser 15 heures par jour du lundi au dimanche. Je n'avais plus de vie de famille. Je ne profitais pas de mes revenus. Je n'avais jamais de congés ou alors deux ou trois jours par an ». « J'ai gardé ces 3 salons pendant 5 ans et j'ai*

<sup>52</sup> [http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea\\_entrep.pdf](http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea_entrep.pdf), page 5 du rapport.

<sup>53</sup> Sources : notre observatoire de la vie quotidienne, voir Bourion, C., Les E-récits, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 30, été 2007, 243-251.

<sup>54</sup> Sources : idem.

*énormément appris, puis je me suis lassée, mon travail me prenait beaucoup trop de temps. Je travaillais sans répit du lundi au samedi dans les salons, mes journées étaient longues et très chargées car j'allais là où on avait vraiment besoin de moi, là où il y avait beaucoup de clients. J'essayais de jongler entre l'activité des salons, le management, la formation des coiffeurs et les papiers administratifs. J'étais passée de 62kg à 52kg, d'un paquet de cigarettes à deux, j'ai fini par perdre le sommeil, je n'avais pas une semaine sans un problème à régler (...) j'ai diminué mon activité professionnelle pour me consacrer plus à mon épanouissement personnel<sup>55</sup> ». « Vendredi 4 février 2005 : J'entre dans une salle antique du Tribunal de Commerce pour assister à la liquidation judiciaire de mon entreprise (18 ans d'existence, 2 000 000 euros de CA et 30 salariés) ; un quart d'heure plus tard, j'en ressors ruiné, sans moyen de subsistance mais tellement soulagé », « Naïvement je pensais qu'une entreprise familiale signifiait société humaine, grande communication, management de proximité, écoute, sentiment d'appartenir à une grande famille... Je me trompais lourdement car c'est tout à fait l'inverse »<sup>56</sup>.*

## **A LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE, LES GOUVERNANCES TENTENT DE RELANCER LE SCENARIO ENTREPRENEURIAL**

La France est devenue un des pays d'Europe où l'on commence à travailler le plus tardivement, tandis que l'âge légal où l'on arrête de travailler est un des plus précoces. Les durées hebdomadaire et annuelle du travail sont parmi les plus courtes. Difficile de ne pas reconnaître dans ces conditions, que les gouvernances qui ont fait ces lois n'entretenaient pas de représentation particulièrement positive du travail. Pourtant, d'après les statistiques de productivité, les Français qui travaillent dans le privé seraient parmi les plus productifs au monde. Il y aurait donc une dichotomie entre les décisions qui ont été prises par le providentialisme étatique, et le goût du travail ou la capacité de performance du secteur privé ?

L'arrivée de la mondialisation remet en cause la démarche providentielle dont les effets récurrents vont peser longtemps de tout leur poids sur la croissance d'une économie déjà alourdie et les pertes annuelles d'emplois s'établissent à hauteur de 500 000 suppressions dans les grandes entreprises.

L'Etat ne peut plus continuer à compenser ces pertes par des créations de postes publics. De son côté, l'économie ne peut assumer la charge de nouveaux prélèvements.

Restent alors les PME. Les media mettent en évidence que ce secteur a été sacrifié et oublié<sup>57</sup>. Il importe de réagir d'autant plus rapidement que Jeremy Rifkin, Jean Boissonnat et Viviane Forrester annoncent la fin du travail et la généralisation du chômage au sein du monde salarial.

Sous le providentialisme, a survécu une partie minoritaire de la population qui adhère de moins en moins à cette généralisation de la prise en charge dont elle mesurait, à ses risques et périls, les dangers. Elle a conservé son esprit d'entreprise et souhaite vivement pouvoir s'en servir. Ce sont d'abord les électeurs qui se manifestent puis la commission européenne intervient. La nouvelle gouvernance française relance l'entrepreneuriat. Nous allons reprendre ces trois points.

### **La pression des électeurs européens**

En Europe, le rejet des gouvernances providentielles commence en juin 1999 au Luxembourg, suivi par la Belgique et l'Autriche. Puis intervient le rejet des gauches en Espagne (mai 2000), en Italie (mai 2001), au Danemark (novembre 2001), au Portugal (mars 2002), aux Pays-Bas (mai 2002),

---

<sup>55</sup> Sources : notre observatoire de la vie quotidienne, voir Bourion, C., Les E-récits, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 30, été 2007, 243-251.

<sup>56</sup> <http://espritentreprise.com/>

<sup>57</sup> Dans la reconstruction, ce sont les grandes entreprises qui sont en avant. Les PME ont dû attendre l'après-guerre avant d'être considérées comme des acteurs majeurs de l'économie : La Small business Administration date de 1956 aux USA. Le secrétariat aux PME ne devient un ministère qu'en 2004. En janvier 2005, OSEO regroupe la BDPME, l'ANVAR et l'Agence des PME. [http://www.fas.umontreal.ca/POL/cohesionsociale/publications/saint-martin\\_fr.pdf](http://www.fas.umontreal.ca/POL/cohesionsociale/publications/saint-martin_fr.pdf)

en Irlande (mai 2002)<sup>58</sup>. La France rejoint le mouvement en juin 2002 puis confirme en mai 2007, au terme d'un niveau d'implication sans précédent des électeurs.

### **La pression de la commission européenne**

En 2004, la Commission européenne qui s'émeut depuis longtemps de la dégradation globale de l'esprit d'entreprise, publie un livre blanc sur « L'esprit d'entreprise en Europe »<sup>59</sup> dont le plan d'action prévoit plusieurs mesures :

- alimenter la culture entrepreneuriale,
- encourager plus de citoyens à devenir entrepreneurs,
- orienter les entreprises vers la croissance et la compétitivité,
- améliorer les flux des financements,
- instaurer un cadre réglementaire et administratif plus favorable aux PME.

Un extrait de la déclaration de la commission : « *Pour réussir à préserver son modèle social, l'Europe a besoin d'une plus forte croissance économique, de créations d'entreprises plus nombreuses, d'un plus grand nombre d'entrepreneurs prêts à se lancer dans des projets innovateurs et de PME à forte croissance. Aujourd'hui, la Commission européenne a présenté les grandes lignes de plusieurs recommandations visant à renforcer le rôle de l'éducation dans l'instauration d'une culture plus entrepreneuriale dans les sociétés européennes. L'enseignement scolaire devrait, très tôt, sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprise comme option pour l'avenir, leur donner les moyens de développer des compétences entrepreneuriales de base, les aider à être plus créatifs et à avoir plus confiance en eux dans ce qu'ils entreprennent. À un stade ultérieur, les universités et les instituts techniques devraient intégrer l'esprit d'entreprise, comme une composante importante du cursus, en le diffusant dans différentes matières, et inviter ou encourager les étudiants à assister à des cours d'entrepreneuriat. Cette initiative s'inscrit dans le partenariat de Lisbonne pour la croissance et l'emploi*<sup>60</sup> ».

La commission européenne établit aussi un répertoire exhaustif des mesures communautaires pour favoriser l'esprit d'entreprise (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Norvège)<sup>61</sup>.

### **La gouvernance française relance la création d'entreprise**

En France, le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, formule dès mai 1999 des propositions concernant la formation. La loi pour l'initiative économique de Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, est publiée au Journal officiel le 5 août 2003<sup>62</sup>. En avril 2004, le ministère délégué à la recherche lance un appel d'offre pour la création de maisons de l'entrepreneuriat au sein même des écoles doctorales des universités<sup>63</sup>. En octobre 2004, Michel Camdessus ex-directeur du FMI, remet son rapport au gouvernement qui juge excessivement grave le décrochage de la France et l'exhorte à réagir rapidement par des réformes profondes. En 2007, dans le cadre de l'opération « Promouvoir l'esprit d'entreprise dans les établissements scolaires » qui doit permettre aux élèves de se familiariser avec le monde professionnel, 100.000 entrepreneurs ont été invités à se rendre dans les lycées pour parler de leur métier et de leur projet<sup>64</sup>. Le conseil des ministres du 20 juin 2007 décide de « *développer les petites et moyennes entreprises. Afin de favoriser l'essor et le développement des PME, les sommes investies dans le capital de ces entreprises pourront être déduites de l'impôt de solidarité sur la fortune, dans la limite de 50 000 euros par an*<sup>65</sup> ». La même

<sup>58</sup> Bourion, C., *Surtout pas de vagues*, 2004, p. 148, Eska, Paris. 282 p.

<sup>59</sup> [http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea\\_entrep.pdf](http://www.clermont-fd.cci.fr/europe/actu/2005/0205/doc/crea_entrep.pdf)

<sup>60</sup> <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/148&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>, consultation premier semestre 2007.

<sup>61</sup> [http://ec.europa.eu/enterprise/enterprise\\_policy/best-directory/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/enterprise_policy/best-directory/index_fr.htm)

<sup>62</sup> La loi présente cinq éléments principaux : libre détermination du montant, la SARL à un euro. Domiciliation et exercice de l'activité chez soi pendant cinq ans. Insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel. Un acte notarié doit pour cela être établi. Régime de transition salarié-créateur : un employeur ne peut opposer la clause d'exclusivité à un salarié en cours de création d'entreprise. Par ailleurs, le salarié-créateur peut bénéficier d'un congé ou d'un temps partiel d'une durée d'un an maximum.

<sup>63</sup> <http://www.recherche.gouv.fr/appel/appel04a.htm>, consultation premier semestre 2007.

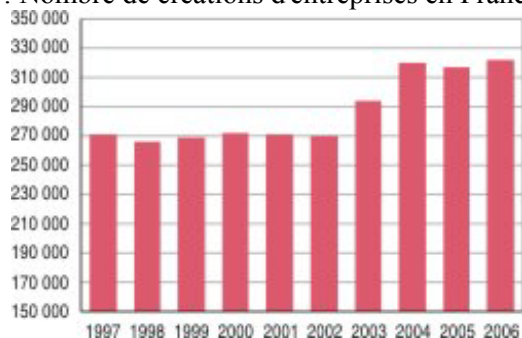
<sup>64</sup> <http://entreprise-pro.com/creation-ent>

<sup>65</sup> [http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils\\_ministres\\_35/conseil\\_](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_)

mesure bénéficiera aux organismes d'insertion, aux établissements publics de recherche et d'enseignement et aux fondations d'utilité publique, dont les ressources seront ainsi renforcées.

La création d'entreprises qui stagnait au 35<sup>ème</sup> rang mondial<sup>66</sup> en 2002, rattrape un peu son retard. Les créations qui s'établissaient aux alentours de 270 000 de 1997 à 2002, se montent maintenant aux alentours de 320 000<sup>67</sup>.

**Tableau 13** : Nombre de créations d'entreprises en France par année<sup>68</sup>



ministres\_20\_juin\_837/mesures\_faveur\_travail\_emploi\_56681.html

<sup>66</sup> 216 421 créations pures ou reprises en 2002, 316 830 en 2005. Entrepreneurship Monitor 2003 (GEM), un index mondial calculé par les équipes du Babson College (Etats-Unis) et de la London Business School, [http://entreprises.insee.fr/fichier\\_pdf/Sine/nat\\_sine\\_profil\\_creaReprises.pdf](http://entreprises.insee.fr/fichier_pdf/Sine/nat_sine_profil_creaReprises.pdf)

<sup>67</sup> <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1120/ip1120.html>, consultation premier semestre 2007.

<sup>68</sup> Source : répertoire des entreprises et des établissements (sirène) Insee.